



Dans un contexte économique difficile et face à des problématiques de recrutement, l'opération porte sur la formation de salariés actifs (validation par des Certificats de Qualification Paritaire de la Métallurgie) sur des métiers en tension de la métallurgie identifiés par la branche et les partenaires sociaux (chaudronnier, soudeur, opérateur de production en usinage, roboticien,...).

Il s'agit d'aider les entreprises sur les problématiques d'évolution des technologies et d'évolution sur de nouveaux postes professionnels.

Deux catégories de salariés sont visées car les plus fragiles face à l'évolution des technologies :

- les salariés actifs en CDD et CDI âgés de plus de 45 ans, notamment les 54 ans et plus (action 1)
- les salariés actifs en CDD et CDI de niveau IV, V ou infra V (action 2).

Public :

Action 1 : 950 salariés (48 F et 902 H)

Action 2 : 1780 salariés (89 F et 1691 H).

Résultats attendus :

Action 1 : 10% de stagiaires de 54 ans et plus

60% d'entreprises de moins de 50 salariés

Action 2 : 70% de stagiaires de niveau V et infra V,

60% d'entreprises de moins de 50 salariés.



Intérêts / Plus-value du FSE-DIRECCTE

L'opération s'inscrivant dans un plan formatif plus large, la plus-value du FSE vient financer des actions pour lesquelles les bénéficiaires sont des publics prioritaires (salariés > 45 ans, salariés de bas niveau de formation...).

Participant à l'effort de redressement productif face à la désindustrialisation, l'opération participe à la sécurisation des parcours professionnels et à la portabilité des droits pour les salariés.

Financement : 2 519 300 € dont 1 259 650 € de FSE (50%)

Durée : 1er septembre 2015 au 31 août 2017 (24 mois)

Lieu : Région Pays de la Loire